

Xavier PIERARD  
Rue d'en Haut 58  
5530 Dorinne,  
Administrateur de Tennis Club de Godinne,

Dorinne, le 8 avril 2023

### **A l'attention du Collège Communal d'Yvoir**

Monsieur le Bourgmestre, cher Patrick, Mesdames et Messieurs du Collège Communal,

Le dossier des infrastructures du club de rugby et du nôtre (TC Godinne) impactant nos nombreux membres et étant d'utilité publique, je souhaite en ma qualité de citoyen de la commune et en tant qu'administrateur du TC Godinne, faire valoir mon droit d'interpellation à la prochaine séance du Conseil Communal de ce 24 avril, en vertu du Chapitre 6 du ROI du Conseil : il nous paraît en effet important que la communication sur la situation soit totale et transparente aux yeux de l'ensemble du Collège, du Conseil, de nos membres et concitoyens.

### **Interpellation**

Il est de bon ton de replacer notre club et le projet d'infrastructures dans leurs contextes.

#### **Le club**

Le TC Godinne, asbl fondée le 24 août 1976, fêtera dans trois ans son cinquantième anniversaire. Notre club a mûri au fil du temps et permet l'épanouissement sportif de 250 membres actuellement. La réputation de notre club, de son clubhouse et de sa terrasse n'est plus à démontrer, mettant en évidence, au-delà de ses objectifs et bienfaits sportifs, l'importance de son rôle social au sein de notre commune.

Je tiens à remercier notre comité, et l'ensemble de nos membres, anciens et actuels, pour leur dynamisme et ouvrage à la bonne gestion de notre club et leur envie de le faire « grandir », pas simplement en taille mais également en réputation sportive, tout en nourrissant et chérissant ses particularités et ambiance qui le rendent unique. J'épinglerai la reprise, cette année, de notre école de tennis par un duo, Kevin Baily et Marc Rousseaux, souhaitant replacer notre club à « sa » place sportive. Les avoir à la tête de notre école est une opportunité extraordinaire alliant retour aux sources – ils sont d'origine Godinnoise et ont fait leurs armes au TCG – et reconnaissance sportive établie (Marc Rousseaux a entraîné de nombreux espoirs internationaux au sein de l'académie de Justine Henin).

#### **Le hic**

Notre club, n'étant doté que de terrains extérieurs et ne peut être actif qu'en période estivale avec diverses tristes conséquences :

- Rupture en hiver du programme sportif de ses athlètes, et limitation de leurs contacts sociaux,
- Fuite des talents de demain (les jeunes) quittant le club à l'approche de l'hiver pour continuer leurs entraînements dans un autre club, sans revenir au TC Godinne après l'hiver afin de ne pas rompre leur progression,
- Perte de joueurs Godinnois de haut niveau au profit de clubs « voisins ».

L'état actuel de nos infrastructures reflète une piètre image, soulevant consternation et frustration, tant chez nos membres qu'au sein de notre comité se retroussant les manches afin de faire vivre et développer notre bien chéri. Nous avons collaboré avec la Commune, nous avons patienté, « pris

sur nous », par conscience économique et espoir d'un meilleur jour, en imposant des conditions de jeu et vie au club loin d'être idéales, pour ne pas dire inacceptables s'illustrant entre autres par :

- Trois terrains en French court, âgés de 25 ans, alors que leur durée de vie théorique est de 12/15 ans,
- Deux terrains en moquettes, déjà âgés de 6 années, pour une durée théorique de 7/8 années (soit déjà à l'approche de fin de vie),
- Un clubhouse dont l'efficacité énergétique se rapproche de la performance d'Eden Hazard lors de la dernière Coupe du Monde, sans parler l'état de vétusté de sa plomberie, éclairage, de sa toiture et de son bâti,
- Une cuisine éloignée du clubhouse, rendant complexe la gestion logistique HORECA,
- Des vestiaires et sanitaires dont l'égouttage laisse à désirer et dont les douches vous transforment soit en eskimo, soit en homard de Noël en fonction de leurs caprices,
- Vestiaires dont la moitié est inaccessible par manque d'espace de stockage pour le matériel,
- Allée et espaces extérieurs non entretenus par la Commune malgré son obligation contractuelle la liant avec le club et nos demandes répétées...

Au-delà de l'inconfort et risques accrus de blessure liés à l'état des terrains, des plaintes reçues de joueurs, il est important de vous rendre compte que ceci a diverses autres conséquences sur la vie et réputation du club :

- Nous ne pouvons plus nous permettre d'ouvrir nos tournois aux catégories supérieures de classements vu l'impraticabilité des terrains,
- Nous sommes contraints d'indiquer, dans le règlement de nos tournois, le mauvais état des terrains, ce qui repousse certains joueurs régionaux,
- Mise en péril des finances du club
  - o L'état des infrastructures ne nous autorise pas d'indexer, de bonne foi, le montant des cotisations malgré l'augmentation de nos frais de fonctionnement,
  - o Le coût d'entretien des terrains et infrastructures se voit anormalement accru, afin de mettre, finalement, emplâtres sur jambe de bois...
  - o A ce titre, nous voulons vous conscientiser que nous avons injectés plus de 16.000 euros en entretien la saison 2022, ce qui représente un surcoût de 10.000 euros par rapport à un entretien normal, amenant notre résultat financier à une perte de 7630 euros.
  - o Constitué patiemment grâce à la bonne gestion et à la sueur de nos membres et comités, dans le but de pouvoir investir à terme dans la qualité de nos installations et à leur extension, notre actuel bas de laine s'élève à 41000 euros ; à ce rythme de pertes, le club est mort dans 5 ans.

### **Le projet infrastructures couvertes**

Mémoires de Godinois vous diront que les premières sollicitations et efforts du club afin d'avoir des terrains datent d'un temps que les moins de vingt ne peuvent pas connaître ! Et que, malheureusement, aucun des comités qui se sont succédé avec cet objectif n'a vu de lilas accrochés sous ses fenêtres.

Le dernier projet, nous le trouvons beau, répondant aux besoins des clubs tout en valorisant la plaine de jeu. Nous y avons cru, jusqu'au dernier moment... Mais je tiens à en rappeler, chronologiquement, quelques éléments glanés au fil de nos réunions et collaborations :

- Au cours de l'année 2020, des contacts assez réguliers ont lieu entre Commune, club et Infrasports (initiative positive de la Commune, à souligner, d'impliquer Infrasports dès les discussions initiales).
  - o Nous nous mettons assez vite d'accord sur l'ébauche d'un cahier des charges répondant aux besoins des 2 clubs,
  - o Il y est déjà évoqué les contraintes liées à l'enclavement du club
    - Avec potentiellement les besoins de s'étendre sur la prairie attenante, ce à quoi la Commune pourrait procéder à une valorisation de ce terrain, et évoque, certes officieusement, les possibilités légales d'expropriation si cela devait s'avérer nécessaire.
    - Loin d'imaginer l'issue actuelle du dossier, j'ai également personnellement fait remarquer à l'époque que vouloir conserver les 2 terrains moquettes, déjà d'un certain âge et donc déjà partiellement amorti même si encore en état correct, me paraissait fortement alourdir les contraintes du projet (et finalement peut-être le coût) pour des économies toutes relatives par rapport au budget global du projet.
- Décembre 2020 : présentation par les soumissionnaires de 10 projets. Budget visé : de mémoire, aux alentours d'un 1,9 million d'euros. Le projet est retenu.
- S'en suivra une réunion durant laquelle l'architecte présente plus en détail le projet et un premier chiffrage plus précis : nous dépassons largement les 2 millions (de mémoire 2,5 millions). J'interpelle l'architecte lui demandant comment est-ce « honnêtement » possible de présenter, à quelques semaines d'intervalles, un tel dépassement de budget, élément qui devait être déjà connu lors de la présentation de l'avant-projet, et qu'une telle attitude pouvait mettre en péril la réalisation du projet. La Commune ne semble pas contrariée par ce point, m'indiquant que c'était prévisible et malheureusement courant de voir tels budgets fortement révisés à la hausse entre avant-projet et projet. Soit, nous sommes heureux de voir que cela ne semble pas effrayer la Commune et n'entache pas sa détermination à aller jusqu'au bout.
- Le projet continue d'évoluer, le budget également par l'ajout de matériel sportif pour le tennis et le rugby afin, à juste titre, d'obtenir des subsides aussi sur le matériel. L'enveloppe avoisine les 3 millions.
- Arrive la crise, les budgets révisés explosent et atteignent les 5 millions.

### **Le permis... refusé**

Le permis est refusé. Motif ? Trop grande proximité et nuisances à la propriété voisine de la plaine actuelle... alors que des alternatives sont possibles.

Dois-je rappeler mon intervention faite en 2020 concernant la contrainte inutile de conserver les terrains moquettes ?

Concernant les aspects budgétaires qui, je l'admets, sont importants pour une commune telle la nôtre, je tiens à préciser que nous avons été choqués de la communication de notre Echevin des Sports, Marcel Collet, sur Ma Télé, qui laisse erronément penser que l'alternative ferait passer le budget de 3 à 5 millions, ce gonflement de budget étant bien lié à l'inflation et non au surcoût lié au remplacement desdits terrains moquettes.

### **D'où mes questions suivantes**

1. La Commune serait-elle aller jusqu'à la réalisation du projet si le permis avait été octroyé, et donc prête à assumer, avec les subsides disponibles, un budget de 5 millions ?

2. Si oui, pourquoi dès lors ne pas vouloir lancer un projet couvert alternatif dont, finalement, le surcoût serait marginal par rapport à l'ensemble ? L'inflation est un fait malheureux, que subit tout le monde, citoyens, entreprises et pouvoirs publics. L'inflation augmente les dépenses mais augmente également les recettes fiscales dont communales. Il serait triste d'en prendre en otage le développement des infrastructures sportives communales.
3. La Commune va-t-elle enfin respecter l'article 7, 4ème alinéa, de la convention nous liant et venir entretenir les abords, allées et extérieurs ?

Je vous disais en introduction que notre club a mûri depuis 1976. En 2023, ne le laissons pas pourrir, et faisons tout, club, comité, membres et partenaires privilégiés tels que la Commune d'Yvoir, afin que nous puissions dignement obtenir le titre de société royale dans 3 ans !

Xavier Piérard

